

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Ecole Saint Joseph
1, Rue Julien Moëlle
56530 QUEVEN

REGLEMENT DES NOTES D' ECOLE
PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

1ère DEMANDE ou CHANGEMENT DE BANQUE ou de NUMERO DE COMPTE
(entourez votre situation)

M. / Mme

Parent de l'élève classe de M. / Mme

Ne fournir un RIB que pour une première demande, un changement de banque ou un changement de numéro de compte.

Formulaire à rapporter à l'école complété et signé année scolaire :/.....

MANDAT de Prélèvement SEPA

OGEC –Saint Joseph de Quéven

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OGEC Saint Joseph à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'OGEC Saint Joseph de Quéven. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Nom et Prénom du débiteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées de votre compte IBAN :

.....

BIC :

Nom du Créancier : OGEC Saint Joseph—1 Rue Julien Moëlle—56530 Quéven

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif . paiement ponctuel .

Signé à Le / /

signatures